



## Rapport annuel de la Société suisse de médecine de la reproduction (SSMR) 2016

La SSMR réunit tous les aspects propres à la médecine de la reproduction, y compris la médecine de la reproduction assistée, la biologie de la reproduction et le planning familial. Depuis 2013, le travail de la SSMR est accompli par un ensemble de six commissions :

- \* FIVNAT : Collecte et analyse-les données après un traitement de procréation médicalement assistée
- \* SWICE : Association d'embryologistes dans le cadre de la médecine de reproduction assistée
- \* FertiSave: Collecte et analyse-les données concernant la conservation des gamètes, de tissu gonadique et de zygotes de femmes et d'hommes avant le traitement d'un cancer
- \* FertiForum: Fournit l'assistance psychologique pour lutter contre l'infertilité
- \* Contraception : S'occupe du Planning familial
- \* Politics & Society: Représente les intérêts des centres privés offrant des traitements médicaux de reproduction assistée

L'année dernière, notre Société a à nouveau été impliquée dans l'organisation de diverses manifestations scientifiques et sociales.

Le 14 janvier 2016, le congrès annuel Women's Health (WH) organisé à Bâle avec notre partenaire, la Société suisse de ménopause (SSM), s'est tenu sous le thème «Visions and Innovations» et a connu un franc succès. Une fois de plus, l'organisation du congrès a été assurée avec professionnalisme par la société MEETING COM Sàrl. Lors de l'assemblée générale, le Prof. Felix Gutzwiller, ancien conseiller aux États, a été accepté en tant que membre d'honneur de notre Société en raison de son engagement politique de longue date en faveur de la révision de la loi sur la procréation médicalement assistée.

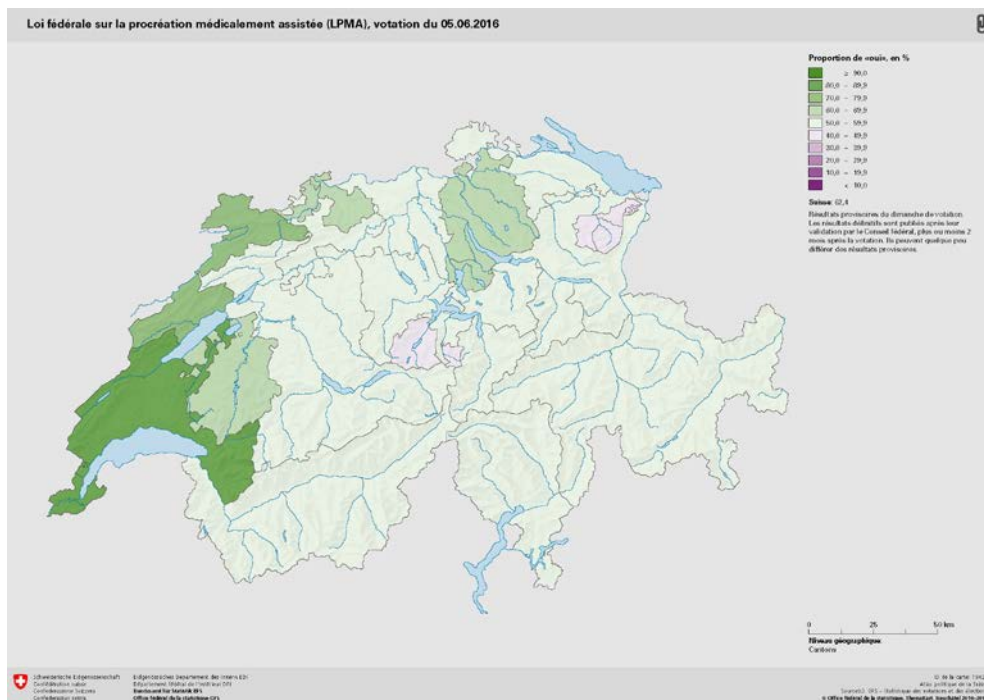
Le 10 mars a eu lieu un atelier de la commission «SWICE» sur les thèmes actuels auxquels sont confrontés les laboratoires de procréation médicalement assistée.

En tant que co-organisatrice hôte, la commission «Contraception» s'est impliquée activement dans la planification et la mise en œuvre du congrès de la European Society of Contraception and Reproductive Health qui s'est tenu les 4 et 5 mai à Bâle.

Lors du congrès de la SSGO qui s'est déroulé à Lugano du 22 au 24 juin, deux thèmes centraux ont été mis en exergue par la SSMR : «Insuffisance ovarienne prématurée (IOP) - nouvelles recommandations de l'ESHRE» et «Thèmes sensibles de la contraception».

Le 5 juillet, dans le cadre de la réunion annuelle de l'ESHRE, le traditionnel «Swiss Evening», toujours aussi apprécié, a eu lieu en présence de l'ambassadeur suisse en Finlande, monsieur Maurice Darier et de son épouse

Du point de vue politique, la votation populaire du 5 juin sur la révision de la loi relative à la procréation médicalement assistée était d'une importance capitale. Cette votation était nécessaire en raison du référendum facultatif que les adversaires de l'introduction du diagnostic préimplantatoire avaient sollicité. La campagne de votation a été activement soutenue par notre Société et surtout par nos nombreux collègues. Avec 62,4 % de voix favorables, le résultat de la votation populaire a été sans appel. La Suisse dispose ainsi d'une législation qui autorise les traitements de procréation médicalement assistée prenant en compte les critères d'efficacité, d'utilité et de rentabilité. De ce fait, les patientes verront la durée totale du traitement diminuer et la baisse du taux de prématurité contribuera à mieux assurer le bien-être de l'enfant.



Des réunions de comité ont eu lieu le 13 janvier, le 31 mars et le 27 octobre. La communication au sein de la Société s'opère désormais uniquement par voie électronique. Cette tendance concerne le site Web de la SSMR, de même que son bulletin d'information et les rapports annuels de la Société et des commissions.

Deux projets ont été lancés : il manque en Suisse une organisation de patients représentant à l'échelle nationale les intérêts des couples désireux d'avoir un enfant. Monsieur Conrad Engler du réseau « Désir d'enfant » a fait part de son travail au comité et lui a expliqué les structures envisageables pour une organisation de patients étendue. La SSMR soutiendra avec force toutes les activités permettant la création d'une organisation de patients.

Un autre projet concerne l'analyse de thèmes relatifs à la procréation médicalement assistée et aux positions défendues au sein de la Société. La création d'une commission en charge des questions techniques (ART, aspects juridiques et techniques de l'utilisation du diagnostic préimplantatoire, chirurgie reproductive, questions et évolutions futures) est encore à l'étude.

Le 27 septembre, la SSMR a publié un document de synthèse qui, en écho à l'introduction de la LPMA révisée, explique les aspects fondamentaux de la prise en charge médicale des patientes stériles et des couples qui désirent un enfant. Les aspects centraux concernent l'autonomie des patientes, ainsi que leur bien-être et celui de leurs enfants, de même que la garantie de l'accès aux prestations médicales, mais également l'importance de la bonne pratique médicale.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le comité et les centres FIVNAT intéressés ont préparé un document de synthèse détaillé à l'attention de l'Office fédéral de la Santé, concernant la consultation relative à l'ordonnance sur la procréation médicalement assistée. Le document salue l'introduction d'un système obligatoire de gestion de la qualité dans les laboratoires de procréation médicalement assistée. Plusieurs parties de la nouvelle ordonnance sont toutefois disproportionnées, s'apparentent à un excès de réglementation et augmentent le coût des traitements, ce qui accentue la tendance à une médecine à deux vitesses dans ce domaine. Par ailleurs, l'introduction du diagnostic préimplantatoire en Suisse est une fois de plus fortement retardée en raison de la mise en place d'une accréditation.

La SSMR est très reconnaissante aux sociétés suivantes pour leur soutien dans ses activités scientifiques : Ferring AG, IBSA SA, Merck (Suisse) AG, MSD Merck Sharp & Dohme AG. Elle souhaite également exprimer sa gratitude à l'administratrice, madame Maya Weder, de même qu'au statisticien, monsieur Costanzo Limoni. Ces deux personnes apportent une aide précieuse à la Société par leur expertise et leur engagement admirable.